Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 75 (1978)
Heft: 11

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1978

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les billets ont été vendus par quelques épouses des membres du comité, durant le repas. De magnifiques lots tels que ruches, ruchettes, petit matériel ainsi que vin ont fait le bonheur de beaucoup de gagnants. Malheureusement il n'y en eut pas pour tous.

L'assemblée est définitivement levée à 15 h. 30.

Le président : *A. Paroz*

Le secrétaire : *Th. Muller*

Communiqués SAR

Vétérans SAR 1979

Les sections sont invitées à remettre au soussigné, pour la date du **15 novembre**, la liste des vétérans SAR, 25 ans, entrés en **1954** et 40 ans, entrés en **1939**, selon modèle ci-dessous.

N° matricule	Nom	Prénom	Domicile	Entrée
7521	Demierre	Henri	1680 Romont	1954

Prière d'établir une liste pour chaque catégorie de vétérans et ne pas omettre d'indiquer le **nom de la section**.
Veuillez aussi écrire lisiblement, s.v.p.
Merci de votre collaboration.

Le 4 octobre 1978.

Le préposé aux vétérans :
Jean CHAMMARTIN
1758 **Villaz-Saint-Pierre** (FR)

Concours des ruchers SAR 1978

Organisation

En 1978, c'est la circonscription N° 4 qui passe au concours, la dernière du cycle actuel.

Ce sont donc les sections de la Menthue, Moudon, Lucens, Haute-Broye et Jorat. Le comité SAR a regroupé les circonscriptions qui seront à

l'avenir ramenées au chiffre de 11 au lieu de 12 et passeront par ordre d'ancienneté dans le concours, ce qui permettra le déroulement plus rapide.

Le jury est composé de M. Jean Chammartin, membre du comité SAR, M. Charles Huguenin, représentant l'AD et remplaçant M. Piette Mottier, titulaire, retenu par d'autres obligations et M. Roger Dutoit, représentant les sections visitées.

Observations générales

Cette année, 14 apiculteurs ont participé au concours, soit 7 pour la section de la Menthue, 4 pour Moudon, 2 pour Lucens, 1 pour la Haute-Broye. La section du Jorat n'a pas présenté de candidat.

Le concours des ruchers est une bonne occasion de se perfectionner, d'améliorer la conduite du rucher et de mieux connaître ce monde merveilleux des abeilles. C'est un stimulant qui provoque une saine émulation parmi les apiculteurs. On se prépare de longs mois d'avance, on refait de la peinture aux ruches, on met de l'ordre, en un mot une révision générale qui porte ses fruits par la suite.

Nous avons constaté qu'un bon nombre d'apiculteurs font de l'élevage avec fécondation dans les stations, d'autres achètent des reines chez des éleveurs. Dès que le rucher atteint une certaine importance, il est obligatoire d'avoir son propre élevage sur du couvain sélectionné. Nous recommandons la fécondation en station, qui permet le maximum de pureté. Le remplacement des reines en temps utile, apporte un sang nouveau au rucher et par voie de conséquence, améliore le rendement.

Les considérations élogieuses ou critiques émises dans les rapports particuliers, relèvent ce que l'on trouve de bien ou ce qui doit être amélioré. Le but du concours est d'encourager l'apiculteur, de faire le point sur les connaissances et de conseiller sur la conduite du rucher.

Nous avons constaté que les apiculteurs visités portent beaucoup d'intérêt à l'apiculture et cherchent constamment à élargir leurs connaissances. Plusieurs sections déploient une belle activité et c'est très réjouissant.

Lors de nos visites, la récolte faisait défaut ou s'annonçait timidement, tandis que dans un endroit privilégié, elle battait son plein et remplissait les hausses pour la grande joie de l'apiculteur.

Nous avons rencontré cette année, plusieurs apiculteurs très qualifiés, comme vous pourrez le voir en consultant le tableau des sections.

Parmi ceux-ci, nous avons le plaisir de relever le nom de M. Frédéric Favez, ébéniste à Vuibroye, qui a obtenu le maximum de **100 points** sur 100, en première catégorie, ce qui n'était jamais arrivé. Le prénommé possède un magnifique pavillon DB, œuvre de ses mains, un modèle du genre. C'est un apiculteur passionné des abeilles, qui a fait l'admiration du jury. Rien ne laisse à désirer, connaissances théoriques, manière de

travailler, annotations complètes, comptabilité, c'est la perfection. Les colonies sont le fruit d'une rigoureuse sélection et il nous a présenté de beaux nucléis. Lors de l'assemblée SAR au mois de mars 1979, à Lausanne, le prénommé recevra la médaille «vermeille» offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, pour récompenser l'apiculteur le plus méritant de l'année.

Nous remercions tous les apiculteurs qui nous ont tous aimablement reçus et les assurons que nous gardons un très bon souvenir des contacts que nous avons eus à l'occasion de ce concours.

Ces joutes pacifiques permettent un contact direct entre la SAR et les concurrents. Tous les apiculteurs visités reconnaissent les bienfaits du concours et les entretiens sont amicaux et bénéfiques.

En terminant, je remercie mes collègues du jury, MM. Charles Huguenin et Roger Dutoit pour leur bel esprit de camaraderie et leur précieuse collaboration.

Le président du jury:
Jean Chammartin

1758 Villaz-Saint-Pierre, le 10 octobre 1978.

Cher ami apiculteur,

nous avons **du nouveau pour vous.**

Demandez dès maintenant notre documentation gratuite de :

LA RUCHE DIVISIBLE « CLAERR »

avec les innovations techniques les plus récentes et des méthodes originales.

La ruche « CLAERR » connaît un succès exceptionnel en Suisse et en France

Notre **NOUVEAU RAYON ALVÉOLE**
pour toutes dimensions de cadres.

Apiculture Moderne Pierre Antille, 3960 SIERRE
Case postale — Tél. (027) 55 39 82

Concours des ruchers SAR 1978

PALMARÈS

Nom	Prénom	Points	Médaille
Section : La Menthue			
BACHOFNER	Constant	134	argent
COCHARD	Jean-Paul	92	or
DUC	Clément	99	or
RAMEL	Daniel	139	or
REICHENBACH	Gérard	87	argent
THONNEY	André	132	argent
VUAGNAUX	Jean-Pierre	98	or
Section : Moudon			
BESSIRE	Roland	85	argent
BULA	Alexandre	148	or
LECHAIRE	Marc	146	or
STERN	Werner	146	or
Section : Lucens			
JAQUIER	Jules	81	argent
OSTACHOV	Siméon	134	argent
Section : Haute-Broye			
FAVEZ	Frédéric	100	or

Récapitulation :

1re catégorie : 3 médailles argent
4 médailles or

2e catégorie : 3 médailles argent
4 médailles or
14 médailles

Total = 327 colonies
moyenne : 23 col.

Villaz-Saint-Pierre, le 10 septembre 1978.

LA CIRE D'ABEILLE SE FAIT RARE !

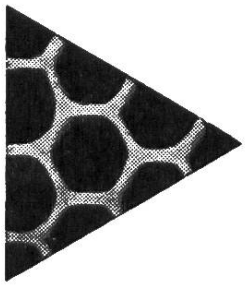

Apiculteurs, ne laissez rien perdre !
Il vaut la peine de récupérer chaque débris, opercules, vieux rayons. Votre cire gaufrée vous reviendra **à moins de 50 %** si vous nous envoyez votre vieille cire pour transformation. Pour les vieux rayons, pas nécessaire d'enlever les fils de fer. Les rayons avec teignes sont admis, mais pas le couvain frais.

RITHNER FRÈRES 1870 MONTHEY
Chili 29 **Tél. (025) 4 21 54**

BESSIRE Roland, instituteur, 1065 Thierrens.

Section: Moudon. Altitude 750 m. Apiculteur depuis 1972.

8 colonies DB en plein air dans une clairière qui devrait être plus ombragée, au lieu dit «La Vieille-Carrière», emplacement loué de la commune.

Les ruches devront être surélevées pour n'être pas en contact avec l'humidité du sol.

Les reines sont en partie marquées et achetées chez un collègue.

Il nous a également présenté 4 nucleis. Une première récolte a été prélevée le 16 juin.

Annotations simples et précises.

Jeune apiculteur, calme, enthousiaste et méthodique.

Le jury lui accorde: 8 - 9 - 9 - 9 - 9 - 8 - 8 - 8 - 9 - 8 = 85 points. Médaille d'argent et diplôme.

BACHOFNER Constant, Crédit Mutuel, 1463 Molondin.

Section: La Menthue. Apiculteur dès 1938.

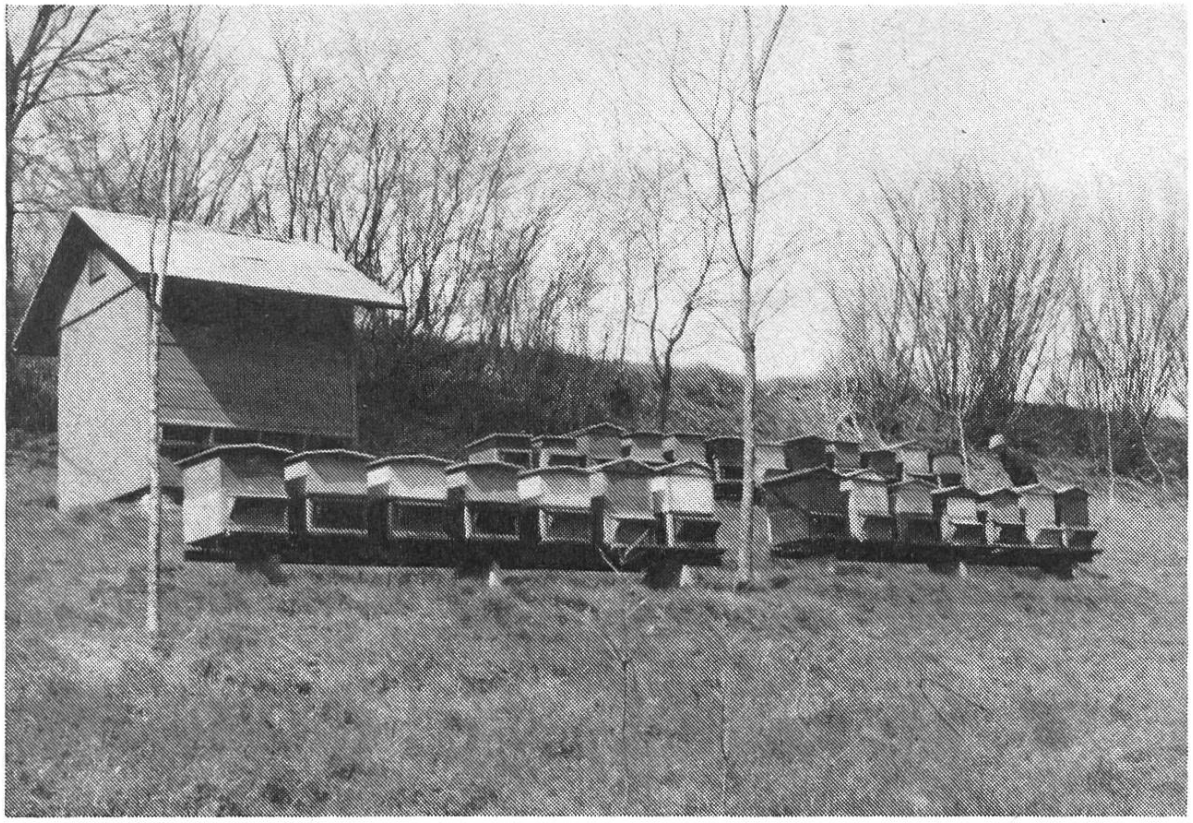

Sur le terrain loué de la commune «En Chantemerle» se trouvent 30 colonies DB en plein air avec un joli local pour le matériel. L'orientation est bonne et l'emplacement tranquille.

Les cadres sont propres et renouvelés à raison de 1 à 2 cires par an. Achète parfois des reines chez des éleveurs, qui seules sont marquées.

N'a pas de balance, mais le matériel est propre et en très bon état.

Le local d'extraction et de dépôt de matériel est très spacieux et bien aménagé.

La comptabilité est simple mais claire; les connaissances théoriques sont à améliorer.

Membre vétéran, cet apiculteur est très dévoué envers sa section.

Le jury lui accorde: 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 8 - 8 - 9 - 9 - 9 - 8 - 10 - 8 - 9 - 10 = 134 points. Diplôme et médaille d'argent.

COCHARD Jean-Pierre, buraliste postal, 1411 Cronay.

Section: La Menthue. Altitude 640 m.
15 ruches en plein air, dans une clairière à 1,5 km du village.

Les dimensions des ruches ne sont pas toujours respectées.
Fait construire 2 cadres par an. Les colonies pourraient être plus populeuses et surtout plus régulières.
Travaille avec méthode.
Laboratoire et dépôt de matériel à la propriété au village. Beau matériel bien entretenu.
Secrétaire de la Fédération vaudoise, dévoué à sa section, s'occupe de la fonte de la cire pour la section.
Vulgarisation, démonstrations aux écoles.

Le jury lui accorde: 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 = 92 points. Médaille d'or et diplôme.

DUC Clément, conducteur-mécanicien CFF, av. de Cour 152, 1000 Lausanne.

Section: La Menthue, rucher à Molondin. Altitude 620 m. Apiculteur dès 1961. 20 colonies BJ.

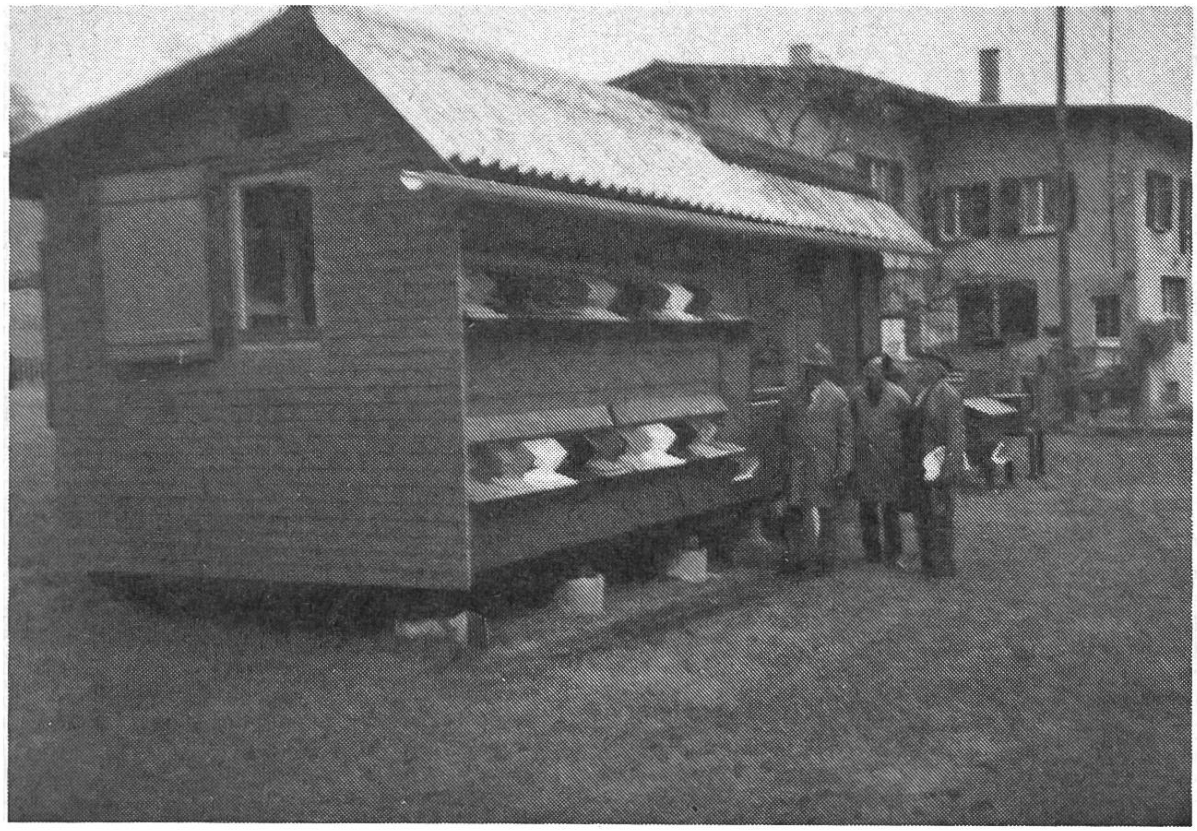

Mécanicien de profession, cet apiculteur possède aussi de solides connaissances pour la menuiserie. Il a construit en 1964, à Molondin, sur le terrain de ses beaux-parents, un vaste et magnifique pavillon, très bien éclairé, qui a fait l'admiration du jury.

L'intérieur est très bien aménagé, tout resplendit l'ordre et la propreté. A l'extrémité nord, un joli local sert de laboratoire, avec eau et électricité. Le travail en est facilité et agréable.

C'est un plaisir de voir travailler l'apiculteur, avec calme et précision.

A la première visite, quelques colonies étaient un peu faibles, ce qui a fait perdre un point à l'apiculteur. Lors de la deuxième visite, les colonies étaient très belles et attendaient la récolte. Mis à part cette ombre, rien ne laisse à désirer, c'est la perfection.

Les annotations sont complètes et permettent de suivre l'évolution des colonies durant plusieurs années. Nous avons admiré des graphiques établis depuis 1964, sur chaque ruche et le rucher en général.

Les connaissances théoriques sont excellentes et la comptabilité est très bien tenue, avec inventaire et bilan.

Le matériel est au complet et à l'état de neuf. Il nous a présenté un appareil de sa fabrication, pour chauffer le miel.

Bien que n'étant pas soumis dans sa catégorie, il fait de l'élevage par sélection sur ses meilleures souches et achat de reines chez des moniteurs-éleveurs. Apiculteur modeste, mais excellent praticien, c'est un modèle pour sa section dont il est depuis 15 ans, le très dévoué et compétent président. Il a su donner une belle vitalité à la section.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 = 99 points et médaille d'or.

RAMEL Daniel, agriculteur, La Braye, 1837 Château-d'Œx.

Rucher à La Mauguettaz, Yvonand. Altitude 410 m, orienté S.-E. Apiculteur dès 1940. Section: La Menthue.

A construit une caravane avec 18 colonies DB très ingénieuse et fonctionnelle. A encore 17 colonies à Château-d'Œx.

Les ruches peu développées lors de notre première visite sont en excellente condition lors de la deuxième. La récolte est en cours.

Bon praticien, travaille calmement. La théorie pourrait être améliorée par la lecture.

Le local d'extraction devrait être réservé uniquement à cet usage.

Le jury lui accorde: 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 = 139 points. Médaille d'or.

REICHENBACH Gérard, chauffeur, Haldimand 7, 1400 Yverdon.

Section: La Menthue. 19 ruches DB en plein air, en clairière, terrain loué de la commune. Apiculteur depuis 1950.

Le laboratoire et le dépôt sont à domicile à Yverdon.

Les ruches sont construites par l'apiculteur.

Fait habituellement de la pastorale à L'Etivaz mais pas cette année. Renouvelle normalement ses cadres et fait de l'élevage de reines.

Peu d'annotations, les principales, mais devraient tout de même être plus précises. La comptabilité est aussi à compléter.

Le jury lui accorde: 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 8 - 9 - 8 - 8 = 87 points. Médaille d'argent et diplôme.

THONAY André, 1462 Yvonand.

Section: La Menthue. 3 ruchers: Pré-du-Creux, 18 avec petit pavillon pour le matériel; La Vaux, 14 dont 4 Landstroht; La Cuaz, 4.

Les ruches sont des DB à 10 cadres.
Les cadres sont renouvelés régulièrement.
Les abeilles sont agressives, dû aux mouvements brusques de l'apiculteur.
Le matériel est en ordre et les locaux bien aménagés.
La théorie, par contre, et les questions sanitaires doivent être sérieusement complétées.

Le jury accorde: 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 8 - 9 - 10 - 9 - 10 - 8 - 7 - 8 = 132 points.
Médaille d'argent et diplôme.

VUAGNAUX Jean-Pierre, ancien boucher, 1462 Yvonand.

Section : La Menthue. Altitude 450 m. 22 colonies DB + 1 ruche en paille. Apiculteur dès 1930.

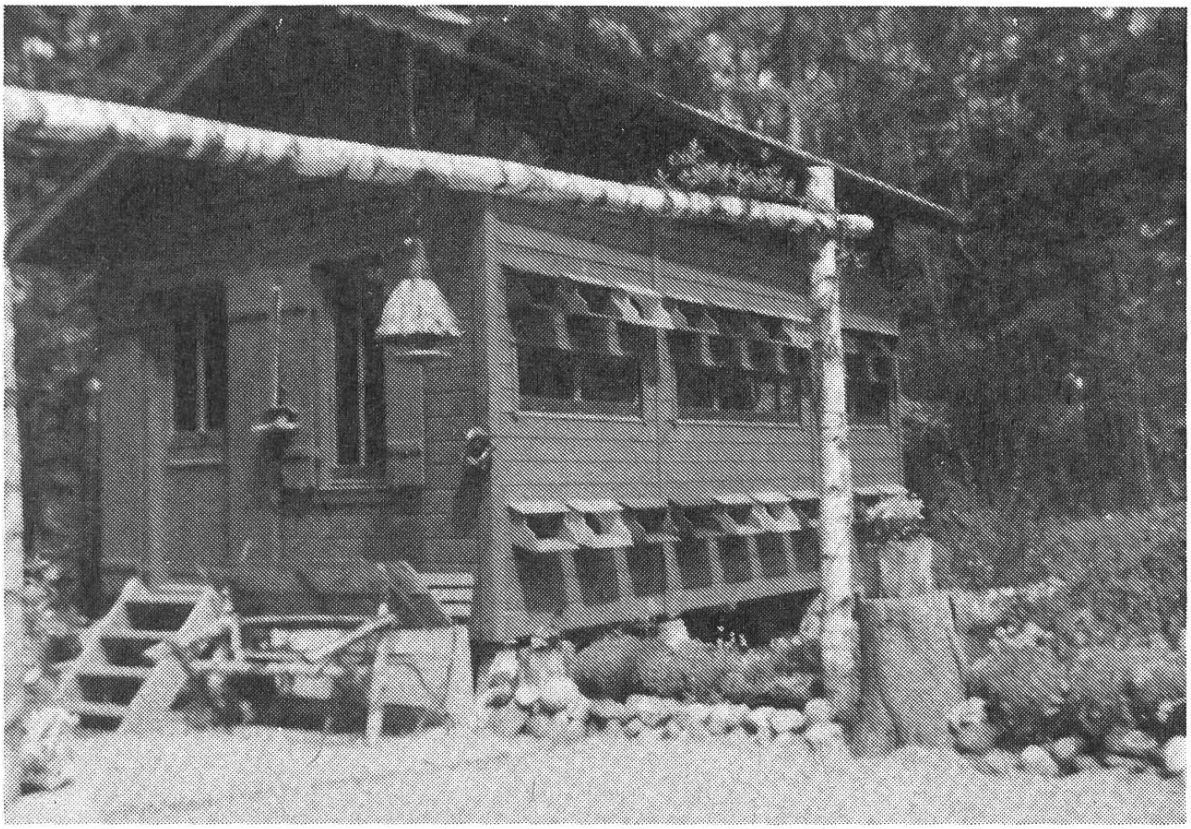

Dans une clairière, sur terrain communal à «La Mauguettaz» nous trouvons un magnifique pavillon «Liehner» acheté en 1975 chez un apiculteur neuchâtelois. Ce rucher est à l'état de neuf.

L'aménagement a fait notre admiration; les rocailles et les fleurs font une «cour d'honneur» aux abeilles, fruit de la collaboration de l'épouse de l'apiculteur. Une ruche en paille témoigne des anciennes méthodes apicoles. Une fontaine rustique fournit l'eau nécessaire aux abeilles.

A l'intérieur, ce pavillon est divisé en deux parties; l'une aux abeilles, l'autre forme le laboratoire où se trouve un matériel quasi neuf. L'ordre et la propreté règnent en ces lieux paisibles. Une surface vitrée à l'arrière des ruches, permet de voir ce qui se passe à l'intérieur, sans pour autant déranger la colonie. Plusieurs ruches ont été ouvertes et dénotent la compétence de l'apiculteur.

Le maître de céans a répondu avec beaucoup d'aisance à toutes les questions du jury. La comptabilité est très bien tenue, les annotations sont bonnes. Le matériel est complet et en parfait état.

Cet apiculteur s'occupe aussi de vulgarisation et reçoit fréquemment des classes d'école qui manifestent beaucoup d'intérêt.

A cet effet il a fabriqué une ruchette de démonstration sous verre.

Bien qu'étant en première catégorie, il nous a présenté 4 beaux nucléis, promesse de l'année future.

Excellent praticien, il a débuté dans l'apiculture à l'âge de 15 ans déjà et c'est un modèle pour son entourage.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 = 98 points. Médaille d'or.

FAVEZ Frédéric, ébéniste, 1599 Vuibroye.

Section: Haute-Broye. Altitude 640 m. 21 colonies DB. Apiculteur dès 1953.

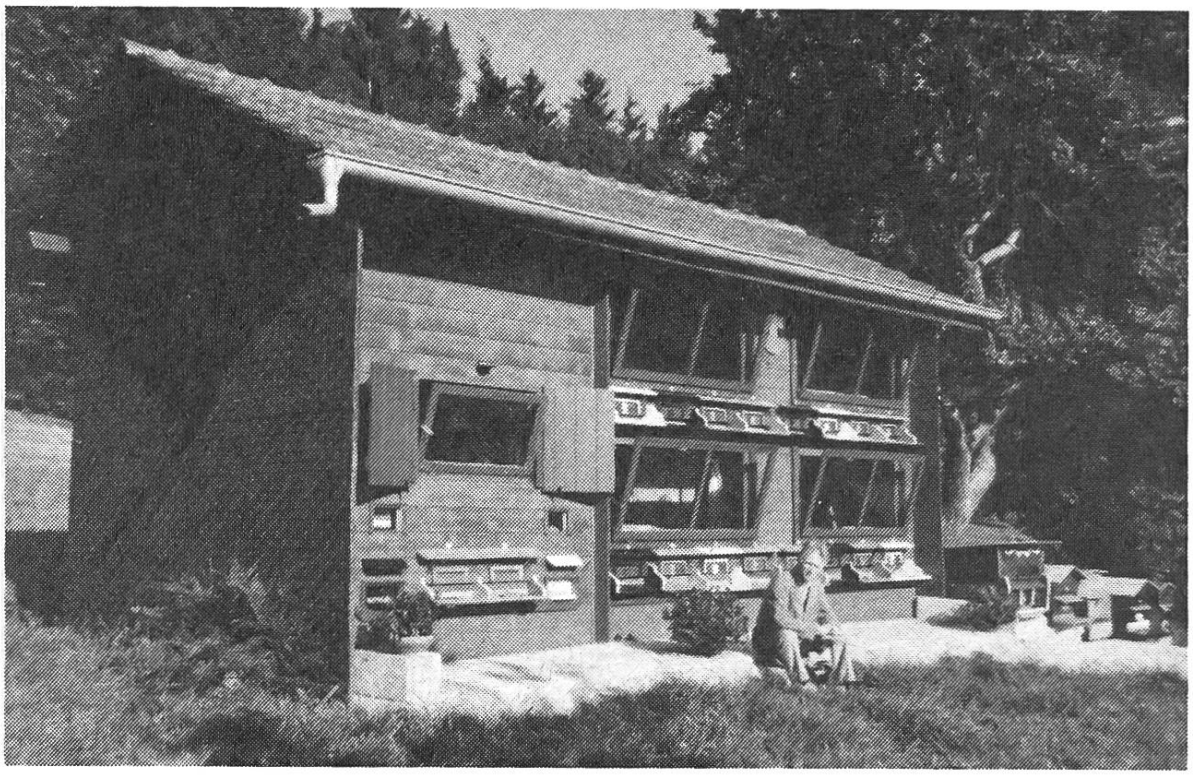

Cet apiculteur, ébéniste, a mis ses connaissances professionnelles au service de l'apiculture.

Il a construit dans le verger, près de sa maison familiale, un vaste pavillon, très bien éclairé, véritable chef-d'œuvre, qui a fait l'admiration du jury. L'aménagement extérieur est magnifique, entouré de fleurs où l'on voit la main heureuse de Madame et donne une idée de ce que l'on doit trouver à l'intérieur. Rucher construit en 1968.

Entrons dans ce «palais des abeilles». Tout respire l'ordre et la propreté, comme il doit être agréable de travailler.

Le jury a fait ouvrir plusieurs ruches. Les populations sont remarquables, fruit d'une sélection rigoureuse sur les meilleures souches ou par achat de reines auprès de moniteurs-éleveurs.

Bien que n'étant pas soumis en première catégorie, l'apiculteur a présenté de beaux nucléis, lors de la deuxième visite, promesse de l'année prochaine, la récolte bat son plein, les hausses sont bien garnies, alors qu'en d'autres endroits, elles sont vides, caprices de la nature.

Le matériel est au complet et à l'état de neuf. Les annotations sont excellentes et permettent de voir la marche du rucher dès le début.

La comptabilité est très bien tenue; les connaissances théoriques sont exemplaires. Excellent praticien, il travaille avec calme et précision; rien ne laisse à désirer. Il a présenté une vaste collection de bulletins apicoles. Il s'occupe aussi des pesées pour le Liebefeld et la SAR.

A l'extérieur, une ruche sur bascule témoigne de la belle activité qui règne au rucher. Un joli local très bien aménagé sert de laboratoire.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 = 100 points, maximum avec médaille d'or et félicitations.

Il recevra en outre la médaille «vermeil» offerte par les Sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

JAQUIER Jules, agriculteur, 1522 Curtilles.

Section: Lucens. Altitude 530 m. Apiculteur dès 1950.

Dans le verger, près de la maison familiale, nous trouvons un joli pavillon, en bon état. 10 colonies DB y sont logées et une colonie est à l'extérieur.

L'orientation est bonne.

Nous félicitons cet apiculteur pour son courage; malgré ses grandes occupations, se trouvant en ce moment seul sur un important domaine, il n'a pas craint d'affronter le jury. Nous pouvons dans ce cas le citer en exemple.

Les cadres sont renouvelés à raison de 1 cire par an. Les reines sont remplacées par essaimage naturel et par achat chez des éleveurs. Quelques cadres sont à remplacer.

Les annotations et la comptabilité sont à améliorer, et le matériel à compléter.

Vu l'absence de récolte, les provisions sont faibles et à surveiller.

Cet apiculteur a dû remplacer son fils hospitalisé durant deux mois, ainsi, il n'a pas pu suivre son rucher comme il l'aurait désiré. Néanmoins, il a le mérite d'avoir participé au concours dans cette pénible situation, et vu son âge.

Apiculteur modeste mais très dévoué envers sa section, il remplit, depuis 1958, les fonctions de secrétaire-caissier.

Nous avons admiré la bonne tenue des procès-verbaux.

Le jury lui accorde: 9 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 = 81 points. Médaille d'argent et diplôme.

OSTACHOV Siméon, Les Hauts-Tierdoz, 1681 Brenles.

Section: Lucens. Réfugié russe. Apiculteur à Epalinges puis à Brenles depuis 1950. 35 ruches DB dans 2 pavillons construits par l'apiculteur.

Ne fait pas d'élevage en stations mais fait des nucléis qui sont fécondés au rucher.

Ne tient pas de comptabilité et les annotations sont sommaires. Essai de culture de plantes mélifères.

Lors de notre deuxième visite les ruches sont fortes.

Le contact est chaleureux mais difficile à cause de la langue.

Le jury lui accorde: 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 8 - 8 - 8 - 9 - 10 - 8 - 10 - 8 - 9 - 9 = 134 points. Médaille d'argent et diplôme.

BULA Alexandre, instituteur, 1065 Thierrens.

Section: Moudon. Altitude 800 m. Apiculteur dès 1968. 36 ruches DB.

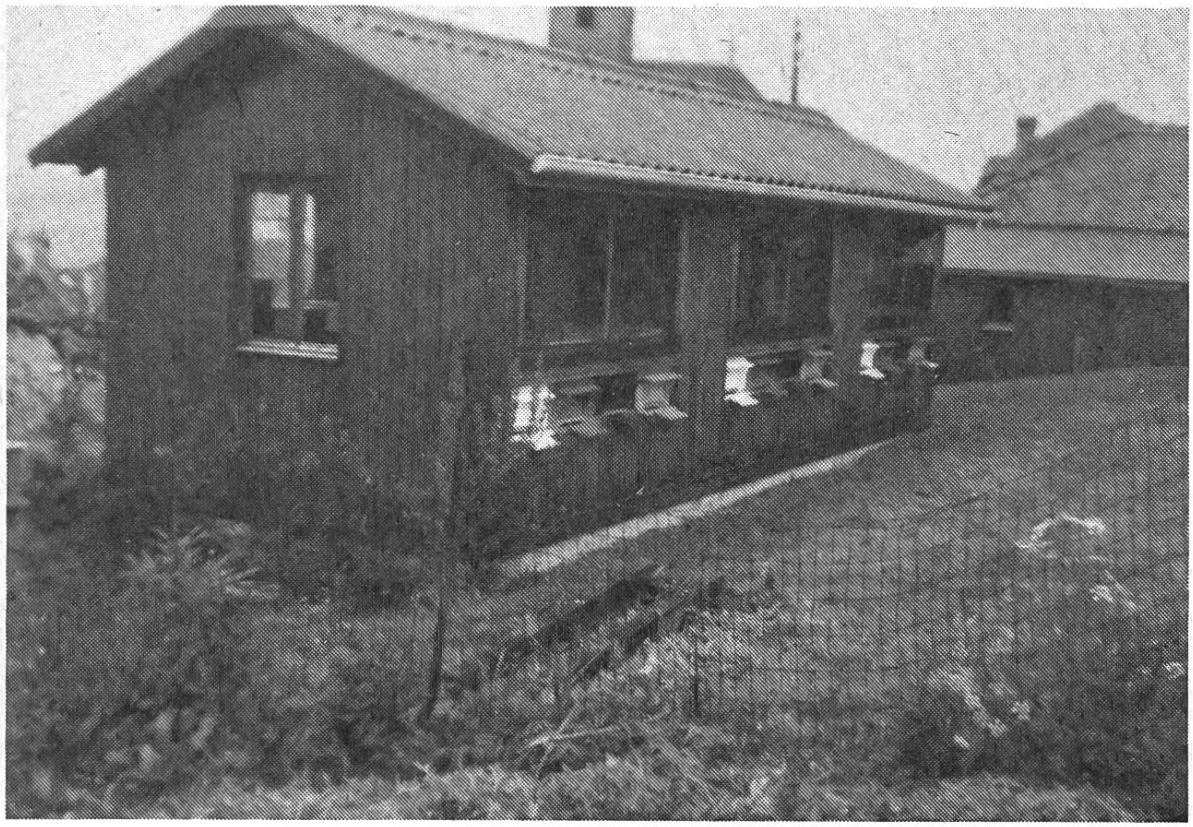

Ce pédagogue possède des dons remarquables pour le travail sur bois.

Il nous présente un magnifique pavillon conçu et construit par ses soins; c'est une belle réussite. Ce pavillon est vaste, de grandes surfaces vitrées Est-Ouest laissent entrer la lumière du jour. Pour les chaudes journées d'été des stores seront installés et remplaceront les toiles tendues chargées de donner l'ombre nécessaire.

L'aménagement intérieur est parfait, le travail y est très facile et agréable dans ce «salon» des abeilles, avec éclairage électrique et force pour l'extracteur.

24 colonies sont placées sur les faces «Est-Ouest» et l'apiculteur nous dit qu'il est très satisfait de cette disposition des ruches, et ne voit aucun inconvénient pour la récolte.

12 colonies sont placées en bordure de la Broye à Henniez sur terrain propriété de la famille. L'emplacement et la présentation sont bons.

A la deuxième visite, ces ruches se trouvent dans la forêt à Thierrens, mais la récolte fait toujours défaut.

Les connaissances théoriques sont très bonnes. Les annotations et la comptabilité sont parfaites. Le matériel est au complet et à l'état de neuf. Le laboratoire est bien aussi.

Moniteur-éleveur, chercheur, il s'intéresse à toutes les questions apicoles avec les amis de la section. Il donne des cours de vulgarisation et c'est un modèle pour son entourage.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 = 148 points. Médaille d'or.

STERN Werner, secr. dép. AIC, route de Solalex, 1009 Pully-Lausanne.

Section de Moudon. Pavillon à Saint-Cierges avec 34 colonies. La situation est excellente entre forêts et prairies. Altitude 770 m.

Renouvelle une cire par année. Les populations sont très fortes et lors de notre deuxième visite la récolte est prometteuse.

Fait son propre élevage et achète quelques reines; celles-ci sont marquées.

Le journal du rucher est tenu depuis 1968, par contre la comptabilité des trois dernières années nous est présentée.

Les connaissances théoriques sont remarquables.

Travaille avec dextérité et méthode.

Le matériel est bon, propre et bien entretenu, peut-être un peu parsemé (trois endroits).

Le jury accorde: 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 = 146 points. Médaille d'or.

LECHAIRE Marc, employé de banque, boulevard de Grancy, 1000 Lausanne.

Section: Moudon. Apiculteur depuis 1952. 2 ruchers.

Moudon: pavillon en bordure de forêt, 25 colonies.
Lovatan: 6 ruches en pavillon et 8 en plein air.

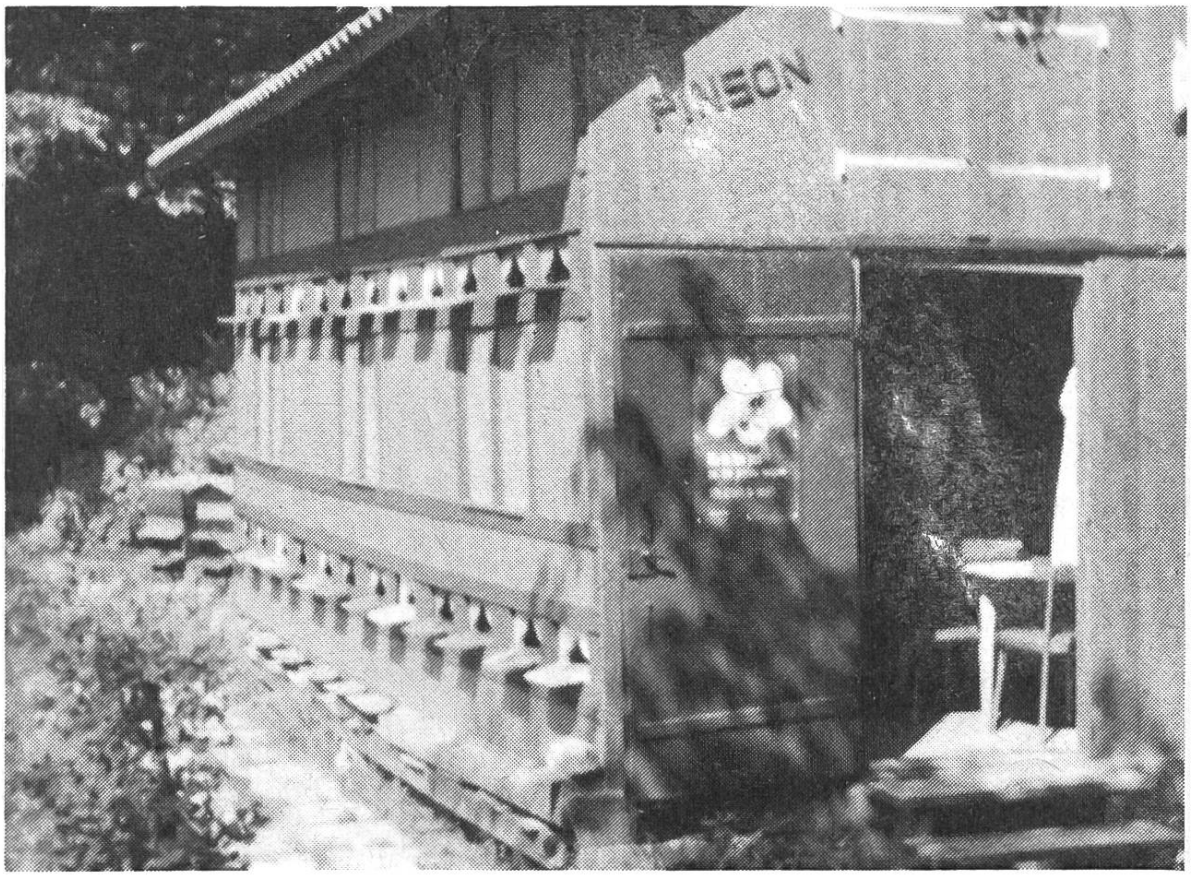

Fait de l'élevage de reines et renouvelle systématiquement ses cadres, par l'insertion de 2 cires gaufrées par colonie et par an. L'emplacement est en location pour Moudon et à Lovatan sur propriété familiale où l'on trouve également le laboratoire et le dépôt de matériel.

Ces ruchers sont très bien tenus et font honneur à l'apiculteur qui est très calme et bien documenté. Les annotations sont claires et la comptabilité bien tenue.

Membre du comité de la SAR, ancien président de la fédération vaudoise, met ses connaissances à disposition des collègues par la rédaction des «conseils aux débutants» dans le bulletin apicole.

Le jury lui accorde: 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 = 146 points. Médaille d'or et diplôme.

Le président:
Jean Chammartin.

Le membre adjoint:
Charles Huguenin.

Le secrétaire:
Roger Dutoit.

Voilà la nouvelle boîte à miel – de Bienen-Meier naturellement !

- Matière synthétique incassable, pas d'ennuis, pas de perte.
- Légèrement conique, prend peu de place, expédition simple.
- Pas d'arrière-goût, la qualité du miel est maintenue.
- Résiste à l'humidité, le miel ne fermente pas.
- Présentation impeccable (boîte blanche, étiquette en couleurs), tout pour améliorer la présentation de votre miel et rendre la vente sans problème.

Mühelos flüssiger Honig

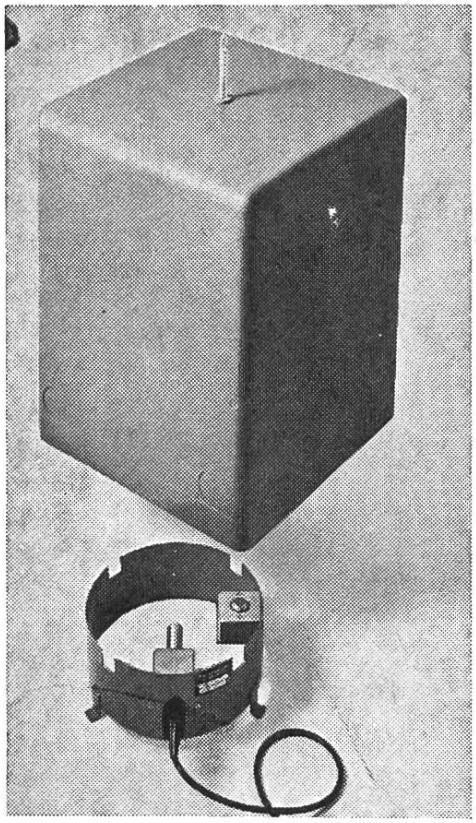

Prix	½ kg	1 kg
dès 20 pièces	—.58	—.68
dès 100 pièces	—.49	—.59
dès 240 pièces	—.48	—.58
dès 500 pièces	—.47	—.57

Chauffe-miel automatique Pronto
Nouvelle exécution avec thermoplongeur (plus de lampe de chauffage), thermostat à contact. Mesure la température du miel. Coupole isolante en fonte. Pas de plaques, pas de miettes. Appareil pratiquement inusable. Liquéfie le miel en 24-30 heures, déclenche le chauffage vers 43-45°. Un appareil pour toute la vie.
Prix avec coupole normale pour bidons jusqu'à 30 kg. Fr. 125.—.
Prix avec grande coupole pour bidons jusqu'à 50 kg. Fr. 135.—.

BIENEN MEIER KÜNTEN

Etablissement d'apiculture-cire ULTRA

Les fils de R. Meier, S. A.
5444 Künten AG Tél. (056) 96 13 33